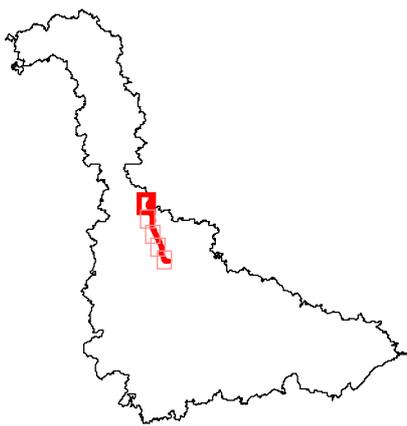


PLAN DE SITUATION
Secteur cartographié encadré en rouge



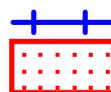
LIGNE 90 - secteur 1 sur 5

CARTE B - Classement sonore des voies - Secteur affecté par le bruit

Catégories des voies (avec largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre du bord du rail extérieur de la voie la plus proche) en application des articles R 571-32 et suivants du Code de l'Environnement.

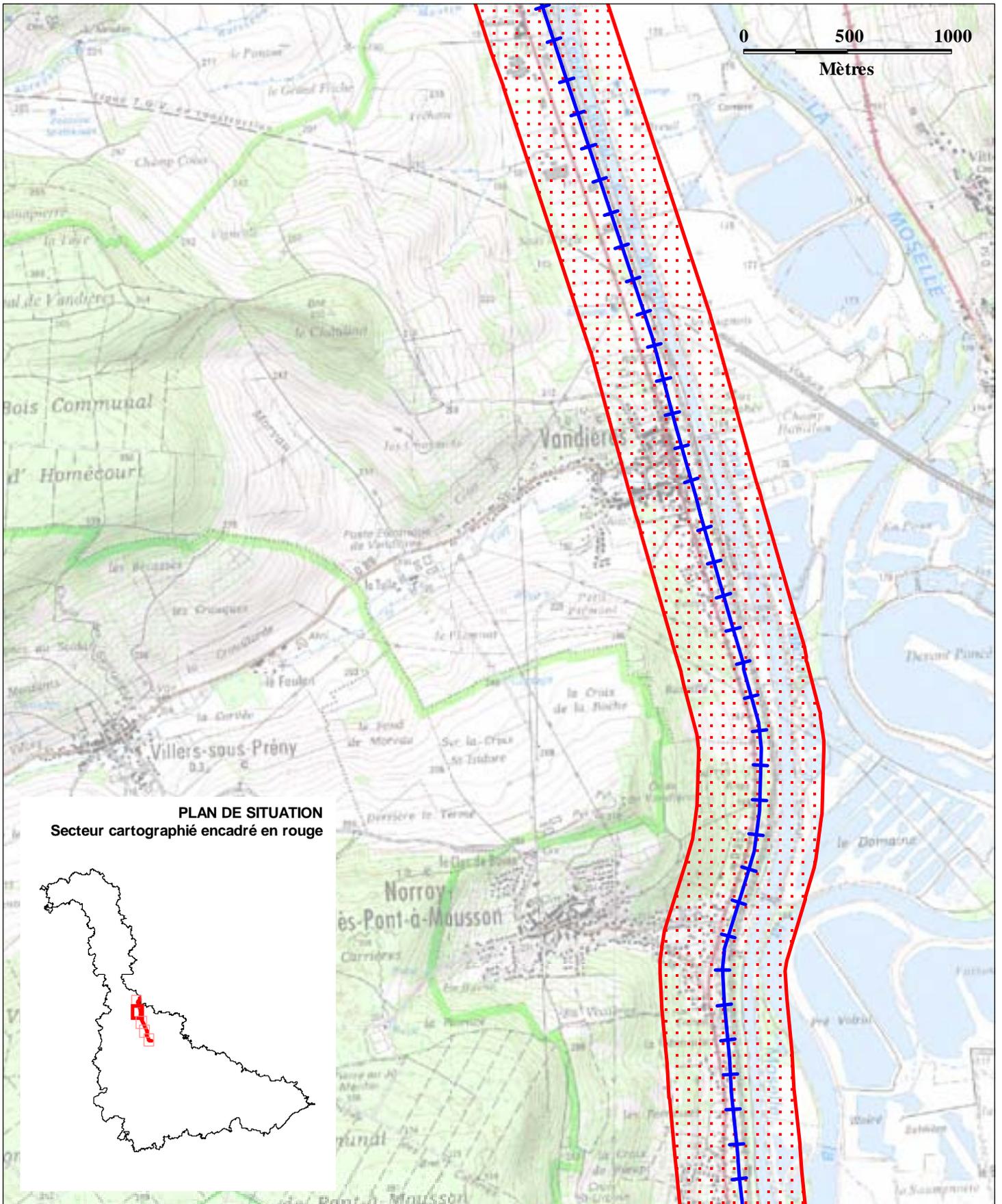
ECHELLE: 1/25000°

CLASSEMENT SONORE



Ligne
Secteurs affectés par le bruit

- Catégorie 1 (300m)
- Catégorie 2 (250m)
- Catégorie 3 (100m)
- Catégorie 4 (30m)
- Catégorie 5 (10m)



PLAN DE SITUATION
Secteur cartographié encadré en rouge

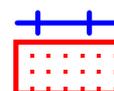
LIGNE 90 - secteur 2 sur 5

CARTE B - Classement sonore des voies - Secteur affecté par le bruit

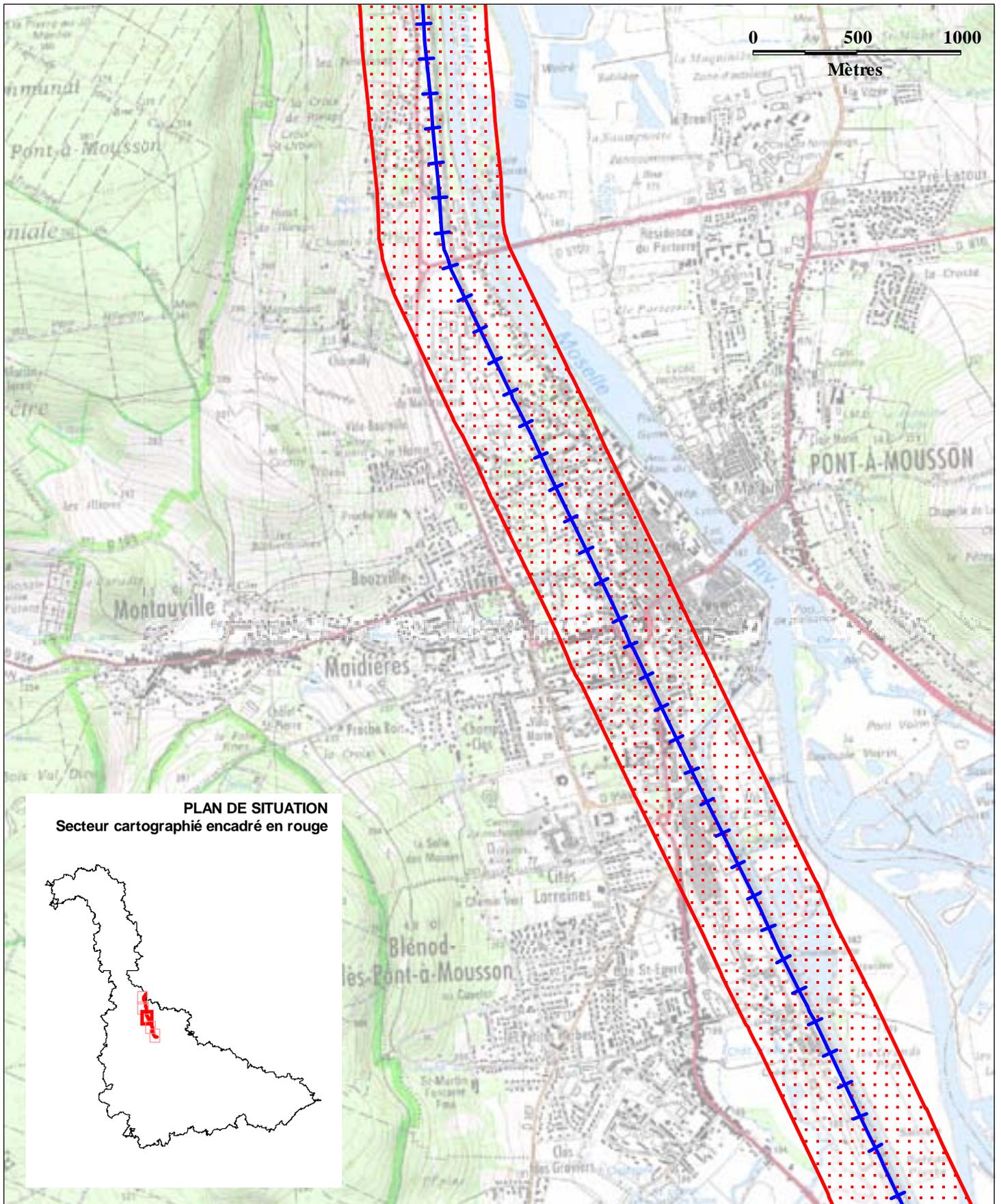
Catégories des voies (avec largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre du bord du rail extérieur de la voie la plus proche) en application des articles R 571-32 et suivants du Code de l'Environnement.

ECHELLE: 1/25000°

CLASSEMENT SONORE



- Ligne
- Secteurs affectés par le bruit
- Catégorie 1 (300m)
- Catégorie 2 (250m)
- Catégorie 3 (100m)
- Catégorie 4 (30m)
- Catégorie 5 (10m)



LIGNE 90 - secteur 3 sur 5

CARTE B - Classement sonore des voies - Secteur affecté par le bruit

Catégories des voies (avec largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre du bord du rail extérieur de la voie la plus proche) en application des articles R 571-32 et suivants du Code de l'Environnement.

ECHELLE: 1/25000°

CLASSEMENT SONORE

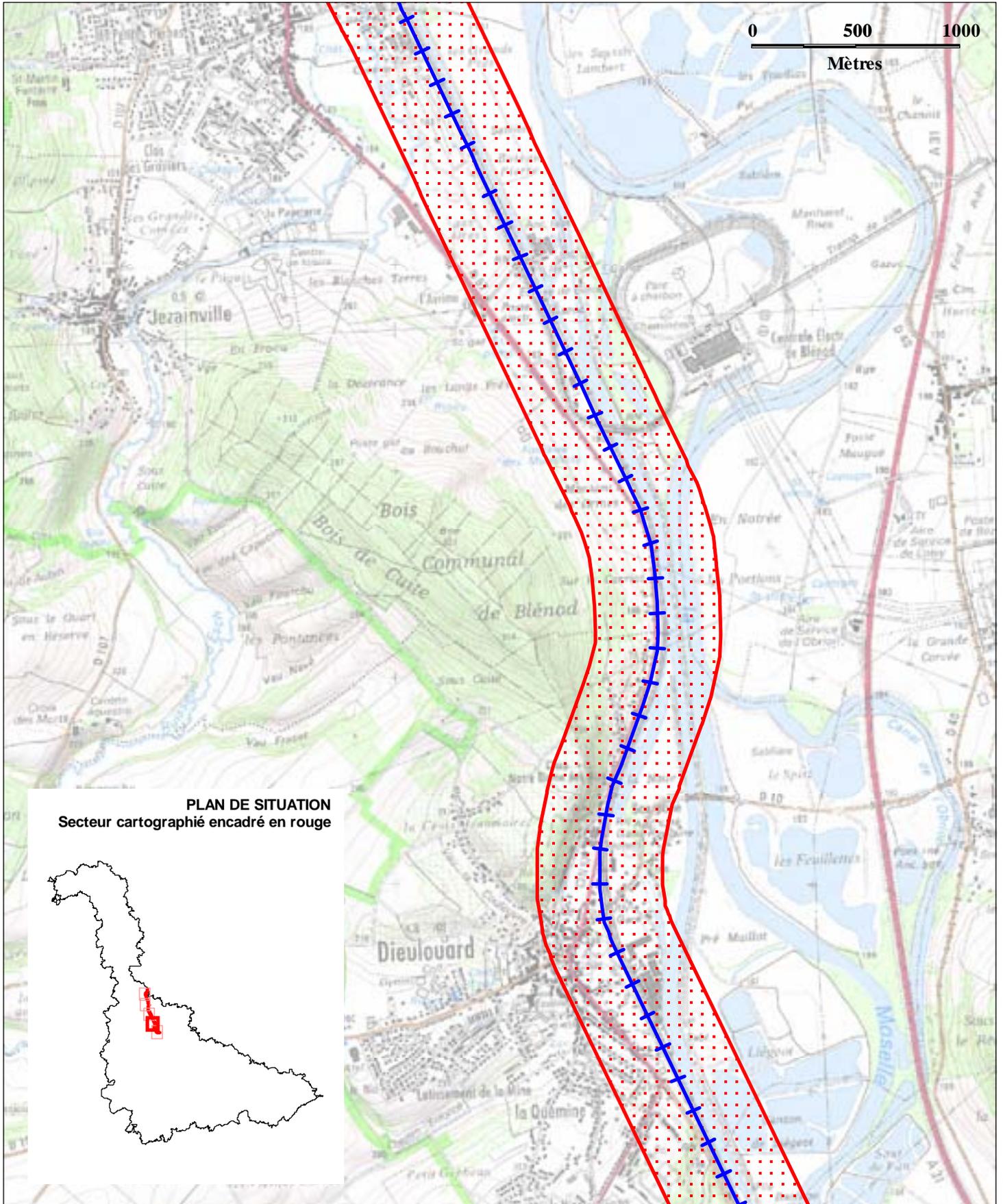


Ligne



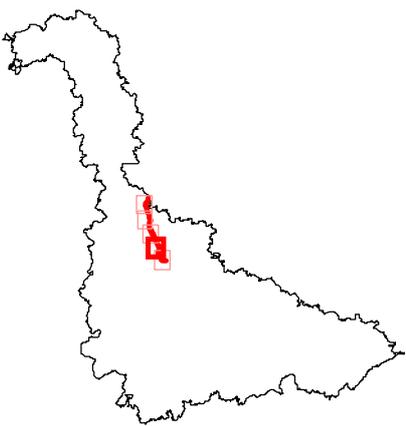
Secteurs affectés par le bruit

- Catégorie 1 (300m)
- Catégorie 2 (250m)
- Catégorie 3 (100m)
- Catégorie 4 (30m)
- Catégorie 5 (10m)



0 500 1000
Mètres

PLAN DE SITUATION
Secteur cartographié encadré en rouge



LIGNE 90 - secteur 4 sur 5

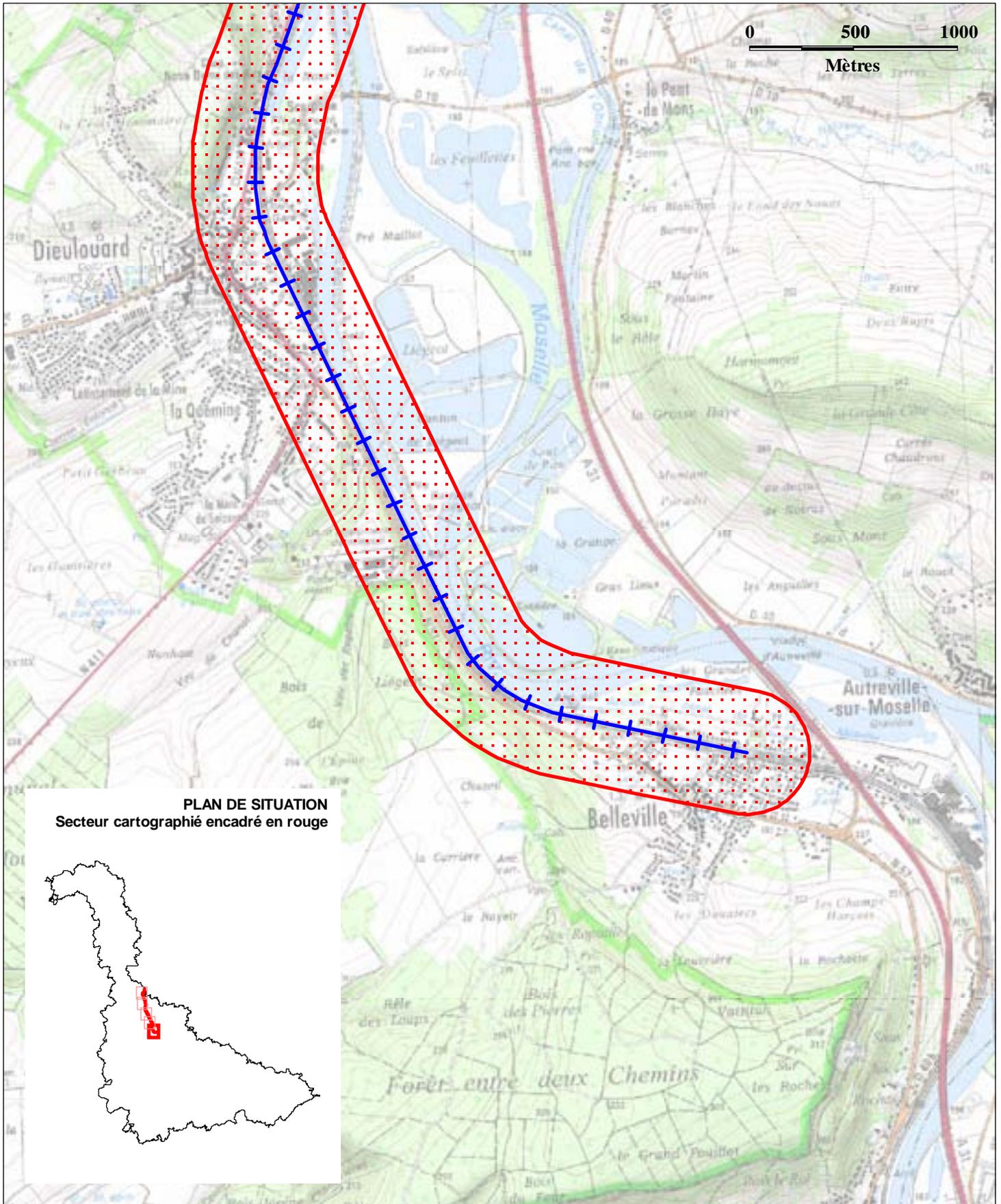
CARTE B - Classement sonore des voies - Secteur affecté par le bruit

Catégories des voies (avec largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre du bord du rail extérieur de la voie la plus proche) en application des articles R 571-32 et suivants du Code de l'Environnement.

ECHELLE: 1/25000°

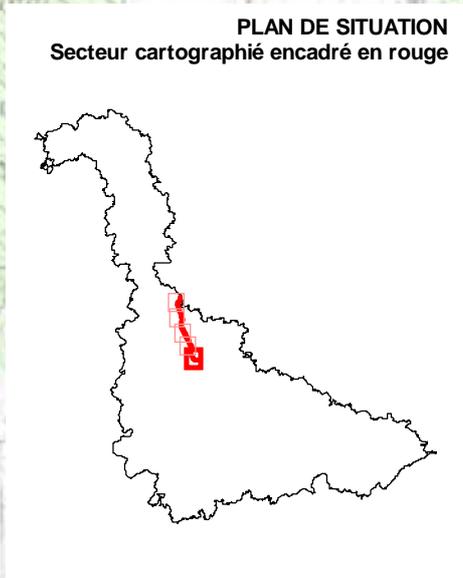
CLASSEMENT SONORE

-  Ligne
-  Secteurs affectés par le bruit
- Catégorie 1 (300m)
- Catégorie 2 (250m)
- Catégorie 3 (100m)
- Catégorie 4 (30m)
- Catégorie 5 (10m)



0 500 1000
Mètres

PLAN DE SITUATION
Secteur cartographié encadré en rouge



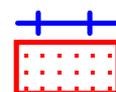
LIGNE 90 - secteur 5 sur 5

CARTE B - Classement sonore des voies - Secteur affecté par le bruit

Catégories des voies (avec largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre du bord du rail extérieur de la voie la plus proche) en application des articles R 571-32 et suivants du Code de l'Environnement.

ECHELLE: 1/25000°

CLASSEMENT SONORE



- Ligne
- Secteurs affectés par le bruit
- Catégorie 1 (300m)
- Catégorie 2 (250m)
- Catégorie 3 (100m)
- Catégorie 4 (30m)
- Catégorie 5 (10m)